

Løennemi politique selon Julien Freund : sens et importance

SORO Nanga Jean Doctorant en philosophie Université Alassane Ouattara

Introduction

La notion dønnemi politique suscite une levée de boucliers chez les tenants de la paix comme état dépourvu de conflits. Pour ces derniers, lønnemi nøa plus de raison døtre dans des sociétés civilisées; il peut, au pire des cas, y exister des adversaires ou des opposants politiques. Admettre løxistence de lønnemi politique, cøest cautionner lønstabilité chronique au sein des sociétés humaines, appelées à søépanouir, en dehors de toute inimitié.

Freund est doun tout autre avis. Loennemi politique noest pas un leurre, son existence ne peut être sujette au doute. Il est un invariant de loévolution des sociétés humaines et de la politique. Sa présence est primordiale pour loactivité politique ; en son absence, elle perd toute signification.

Cette conception de Freund qui prend le contre-pied de celle des partisans de la paix dépourvue de conflits, mérite dœre approfondie si løn veut cerner pleinement le sens et lømportance que ce dernier accorde à lænnemi politique. Døoù lønterrogation déterminante : ::Que faut-il entendre par ennemi politique chez Julien Freund ?øø Et à cette question, la réponse de Freund est sans équivoque. Elle se donne sous le couvert de la conflictualité politique avec autrui. Elle présente lønnemi politique comme løautre avec lequel un rapport conflictuel, de nature politique, est entretenu, sans réelles possibilités de se départir de sa présence.

Le présent article vise à étayer cette réponse freundienne. Et løatteinte de cet objectif passe par løexamen des questions subsidiaires suivantes : Comment Freund appréhende-t-il løennemi politique ? Pourquoi rejette-t-il les théories négatrices de løennemi ? Et quelle est lømportance de løennemi pour løactivité politique ? Autrement dit, il søagira, dans une allure à la fois explicative et démonstrative, døexaminer le sens freundien du concept døennemi politique, le rejet des théories négatrices de løennemi politique, et la nécessité de løennemi pour løactivité politique.

1. Le sens freundien du concept dænnemi politique



Donner sens à la notion de prime abord, une précision de ce que ce dernier nœst pas. Lænnemi politique, ce næst pas lænnemi personnel. Lænnemi personnel est un individu détestant un autre pour des motifs nœxcédant pas sa personne et cherchant à porter atteinte à ses intérêts. Løennemi politique est plus que cela, à cause de son aspect politique qui transcende le particulier. Carl Schmitt, penseur allemand, inspirateur de la théorie de løennemi politique de Freund, est de cet avis : løennemi politique, « ce nøest pas (í) le rival personnel, privé, que lon hait et pour qui on ressent de loantipathie » ; ce noest pas loindividu en tant que « monade »², pour emprunter un terme leibnizien, car, « un particulier nøa pas døennemis politiques »³, mais uniquement des ennemis personnels.

Løennemi politique, ce nøest pas non plus le brigand. Certes, au moment où ce dernier nous agresse, nous sommes en état døinimitié, mais le brigand ne cherche que son profit personnel sans autre finalité. Il cherche à nous prendre, par intimidation et effroi, tout ce qui a une valeur marchande. Comme le souligne Freund, « le brigand tue pour son intérêt personnel, lænnemi politique pour sauvegarder læxistence de sa collectivité qui est le bien commun de tous ceux qui y vivent »⁴. La différence entre le brigand et lænnemi politique se trouve ainsi dans les finalités de leurs actions.

Si lænnemi politique næst ni lænnemi personnel, celui quøon abhorre pour des raisons liées à sa personne, pour le tort quœil nous a causé; ni le brigand qui attente, avec menaces et brutalité, à nos biens ou à notre vie, qui est-il donc ? La question mérite élucidation.

Sensible à cette nécessité de lœlucider, Carl Schmitt qui søy intéresse particulièrement donne la réponse suivante :

Il se trouve simplement qu'ail est lœutre, lœtranger, et il suffit, pour définir sa nature, quøil soit, dans son existence même et en un sens particulièrement fort, cet être autre, étranger et tel quœ la limite des conflits avec lui soient possibles qui ne sauraient être résolus ni par un ensemble de normes générales établies à løavance, ni par la sentence døun tiers, réputé non concerné et impartial⁵.

Løennemi politique, pour Carl Schmitt, cøest donc løindividu appartenant à un pays tiers avec qui le conflit est inéluctable.

SCHMITT, Carl, La notion de politique Théorie du partisan, trad. Marie-Louise Steinhauser, Paris, Flammarion, 1992, p. 67.

² LEIBNIZ, Gottfried Wilhelm, *Principe de la Nature et de la Grâce Monadologie et autres textes 1703-1716*, Paris, Garnier-Flammarion, 1996, p. 244.

SCHMITT, Carl, op. cit., p. 93.

⁴ FREUND, Julien, *LøEssence du politique*, Paris, Dalloz, 2004, p. 492.

⁵ SCHMITT, Carl, op. cit., pp. 64-65.



Freund reprend cette définition de Schmitt, en évitant soigneusement de løaltérer. Sébastien De La Touanne a pu dire à ce propos que « Freund est, comme Schmitt, un théoricien de løennemi »⁶. À la question « quøest-ce quøun ennemi politique ? »⁷, Freund répond, en effet : « Cøest løautre que løon combat non en tant quøil est un individu ou une personne particulière, mais en tant quøil appartient à une unité politique »⁸. Il en est de même de Spinoza pour qui « løennemi, ce nom søapplique à quiconque mène une vie si distincte de la nation en question, quøil nøadmet son autorité ni en qualité døallié, ni en qualité de sujet »⁹.

Cette définition nœst pas inédite dans løhistoire de la pensée politique. Rousseau avait déjà une conception similaire, lorsquøil affirmait dans son *Contrat social* que, « chaque État ne peut avoir pour ennemis que døautres États et non pas des hommes, attendu quæntre choses de diverses natures on ne peut fixer aucun vrai rapport »¹⁰.

Toutefois, si lænnemi, cæst læntre quøon rencontre au cours dønn combat, lønimitié politique næst pas que guerrière¹¹.

Løinimitié guerrière nøest que la forme la plus concrètement sensible, la plus typique et la plus spectaculaire, parce quœlle søaccompagne døun déchaînement de la violence et døune mise à mort directe. En réalité, une collectivité peut avoir des ennemis coriaces en dehors de toute guerre (í). Løennemi peut prendre le visage de løennemi réel et concret de la guerre, celui de løennemi virtuel de la diplomatie ou celui de løennemi absolu de løidéologie 12.

En outre, loinimitié politique, chez Freund, noest pas exclusivement orientée vers loextérieur. Elle a aussi un aspect intérieur que Sébastien de la Touanne relève à travers le commentaire suivant :

Løennemi doit søentendre à la fois dans son sens intérieur et dans son sens extérieur. Nous pensons en général à løennemi extérieur parce que nous avons løhabitude de réfléchir à partir de løétat moderne dont løune des caractéristiques est de viser la disparition de løennemi intérieur. (í) À løencontre de cette conception, Freund définit løinimitié politique comme une hostilité entre collectivités, celles-ci pouvant consister en des groupements internes ou partis, aussi bien quøentre États. La réalité

⁹ SPINOZA, Baruch, *Traité des autorités théologique et politique* in \tilde{n} *uvres complètes*, trad. Rolland Caillois, Madeleine Francès, Robert Misrahi, Paris, Gallimard, 1954, p. 836.

⁶ LA TOUANNE, Sébastien De, *Julien Freund, penseur « machiavélien » du politique*, Paris, LøHarmattan, 2004, p. 156.

⁷ FREUND, Julien, *LøEssence du politique*, Paris, Dalloz, 2004, p. 491.

⁸ Ibidem.

¹⁰ ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Du contrat social*, Paris, GF, 1966, p. 47.

¹¹ Schmitt est de cet avis. La définition quøil donne de løennemi politique comme « un ensemble døindividus groupés, affrontant un ensemble de même nature et engagé dans une lutte pour le moins virtuelle, cøest-à-dire effectivement possible » (SCHMITT, Carl, *La notion de politique Théorie du partisan*, trad. Marie-Louise Steinhauser, Paris, Flammarion, 1992, p. 67.) laisse transparaître cette idée.

¹² FREUND, Julien, op. cit., p. 507.



de løennemi intérieur était heureusement plus courante avant la mise en place de løÉtat moderne¹³.

Ainsi, lænnemi politique ne provient pas toujours de læxtérieur, il peut exister au sein des collectivités. Cœst un aspect essentiel de la vie politique à ne pas sous-estimer. Mais cet impératif semble souvent échapper aux États africains. Se vautrant dans des euphémismes interminables døadversaires, døopposants ou de rebelles, ils sont incapables de passer de ces euphémismes à la réalité objective qui est celle de lænnemi.

Pourtant, un rebelle nœst, en réalité, pas un ami, mais bien un ennemi politique intérieur, de même quœun pays voisin hostile nœst pas un pays ami, mais un ennemi politique extérieur. Adopter, le sens freundien de lænnemi politique, peut donc aider les pays africains à mieux appréhender leurs ennemis intérieurs et extérieurs. Il y va de leur existence ; car, comme le rappelle Freund, « se tromper sur son ennemi par étourderie idéologique, par peur ou par refus de le reconnaître (i) cøest, pour un État, søexposer à voir son existence mise tôt ou tard en péril. Un ennemi non reconnu est toujours plus dangereux quoun ennemi reconnu »¹⁴.

En somme, pour Freund, lænnemi politique, ce næst ni lænnemi personnelle, ni le brigand qui en veut à notre intégrité. Cœst plutôt la collectivité avec laquelle notre collectivité est en conflit ; cœst loautre, loindividu appartenant à cette collectivité et avec lequel nous sommes en rapport døpposition par le biais de nos collectivités respectives. Le sens de løennemi politique ainsi déterminé, Freund se livre à une réfutation des théories de la négation de lænnemi afin de montrer lømportance de lænnemi pour læctivité politique.

2. Le rejet des théories négatrices de løennemi politique

Freund distingue trois théories niant lænnemi politique. Il sægit du christianisme, du libéralisme et du communisme. Le rejet que l'informule à leur égard est global. Il leur reproche dœtre des moteurs døinimitié politique qui « suscitent indéfiniment løennemi dans la mesure où précisément elles veulent être seules "vraies", ce qui veut dire politiquement exclusives par négation des autres »¹⁵. Il leur reproche de prétendre détenir, à elles seules, la vérité de lønimitié politique qui est quøl nøy a point dønnemis politiques. Car une telle conception

¹³ LA TOUANNE, Sébastien De, Julien Freund, penseur « machiavélien » du politique, Paris, LøHarmattan,

¹⁴ FREUND, Julien, *LoEssence du politique*, Paris, Dalloz, 2004, pp. 496-497.

¹⁵ Idem, p. 480.



entretient de sérieuses frictions avec les théories inverses; ce qui a pour corollaire la consolidation de løinimitié politique.

Par ailleurs, convaincues que løhumanité, dans une sorte døeschatologie heureuse, se réconciliera avec elle-même et mettra fin aux conflits, ces théories nient « lænnemi au nom døune philosophie de løhistoire et de løhumanité future et au mépris de løexpérience et de løhistoire»¹⁶. Dit autrement, elles ferment les yeux sur la réalité au nom de ce qui næxiste pas encore ou qui est appelé à loêtre, alors que rien ne confirme lohypothèse selon laquelle, un jour, les hommes arriveront à se départir des conflits pour vivre en harmonie. Freund interroge alors à bon escient : « À quoi bon polémiquer avec ce genre de constructions et de fiction? »¹⁷.

Freund reste convaincu que, løidée døune politique sans ennemi est contraire à la politique. Deux raisons motivent son point de vue : la première, cœst que nier lænnemi, suppose une ignorance délibérée des réalités propres à toute politique telles que, la guerre, la violence, la peur et « toutes les différences qui séparent les hommes : dissemblances raciales, religieuses, culturelles, économiques et autres » 18, causes de conflit sans cesse renouvelés.

La seconde, cœst que les théories négatrices de lænnemi accordent, dans læction politique, le primat à la raison au détriment de la volonté. Or la politique est, pour Freund, essentiellement une affaire de volonté. Il expose cette idée en ces termes :

Du fait que ces théories sont des anticipations purement intellectuelles døun avenir imprévisible, elles accordent logiquement la primauté à la raison (faculté de løuniversel) sur la volonté (faculté du particulier). Il en résulte quœlles sont portées à escamoter un aspect capital du politique, à savoir que celui-ci est essentiellement, quoique non exclusivement, un phénomène de volonté comme toutes les manifestations de lœutorité et de læpinion¹⁹.

Freund reste bien lucide face à cette attitude accordant le primat à la raison et soutient que « il ne suffit pas d\u00e7avoir raison ou d\u00e7agir rationnellement ou raisonnablement pour exorciser lænnemi; celui-ci sømpose à nous de par sa propre volonté, sans que nous løayons choisi ni même voulu »²⁰. En cela, il rejoint Platon qui, déjà, pensait que « cøest celui

¹⁶ FREUND, Julien, *LoEssence du politique*, Paris, Dalloz, 2004, p. 480.

¹⁷ Ibidem.

¹⁸ Idem, p. 482.

¹⁹ Idem, p. 483.

²⁰ Ibidem.

Revue Baobab http://www.Revuebaobab.org

qui déteste qui est lænnemi de celui qui est détesté »²¹. En døautres termes, nous ne désignons pas lænnemi, cæst lønverse qui se produit.

En ce sens, løanecdote que raconte Pierre-André Taguieff à propos de Freund et de Jean Hyppolite²², est riche døenseignements. Lors de la soutenance de thèse de Freund, le 26 juin 1965, note Taguieff,

Freund eu un dialogue avec Jean Hyppolite (í). Søddressant au candidat, Hyppolite lui lança : "Reste la catégorie de løami-ennemi définissant la politique. Si vous avez raison, il ne me reste plus quoù cultiver mon jardin". À quoi Freund répliqua : "Écoutez, monsieur Hyppolite, (í) vous pensez que coest vous qui désignez løennemi, comme tous les pacifistes (í). Or coest løennemi qui vous désigne. Et søl veut que vous soyez son ennemi, vous pouvez lui faire les plus belles protestations døamitié. Du moment quoi veut que vous soyez løennemi, vous loêtes. Et il vous empêchera même de cultiver votre jardin"²³.

Freund poursuit sur cette lancée critique en indiquant løélément principal qui fait la grande faiblesse des doctrines de la politique sans ennemi : « Elles ne sont que des affirmations gratuites, indifférentes à leurs propres présuppositions et conséquences » ²⁴. Et pour cause, à partir de quels faits, le communisme, par exemple, peut-il proclamer que « les contradictions [qui animent les sociétés humaines] se résoudront un jour par une dialectique pacifique » ²⁵. « Døoù tire-t-on ce savoir et cette certitude ? » ²⁶, interroge Freund. Certainement de løespérance en un avenir résolument meilleur que le présent. Une telle espérance, pour Freund, nøa aucune certitude døatteindre løobjet de son désir.

De plus, pense Freund, « il est faux de croire que lœnnemi appartient à læge barbare de lænumanité et que le développement de la civilisation se caractérisera par la substitution de la paix à la guerre »²⁷, comme le soutiennent ces théories. Lænistoire ne fait que contredire cette idée. Aucune époque næst exempte de conflits. Dæailleurs, ces derniers ont tendance à sæmplifier sous læffet du développement civilisationnel. Les deux guerres mondiales et leur corollaire de dizaines de millions de morts en témoigne amèrement.

En outre, si ces théories prônent une négation de lænnemi, ce ne peut être que sur le plan théorique. Car, en présence de ce dernier, on ne peut objectivement continuer à se voiler

²¹ PLATON, *Lysis*, 213b, in *PLATON*: \tilde{n} *uvres complètes*, trad. Luc Brisson, Paris, Flammarion, 2008.

²² Hyppolite renonça dœncadrer la thèse de Freund parce qual y affirmait qual nøy a pas de politique sans ennemi ; affirmation qua Hyppolite trouvait insupportable en tant qua hégélien et pacifiste.

²³ TAGUIEFF, Pierre-André, *Julien Freund. Au cò ur du politique*, Paris, La Table Ronde, 2008, pp. 99-100.

²⁴ FREUND, Julien, *LøEssence du politique*, Paris, Dalloz, 2004, p. 483.

²⁵ Ibidem.

²⁶ Ibidem.

²⁷ Idem, p. 484.



la face ; ce qui amène Freund à løassertion : « Sans doute le christianisme, le libéralisme et le communisme préconisent la neutralisation et même la négation du politique et de lænnemi, mais uniquement au niveau du projet, non à celui des moyens et de lœctivité concrète »²⁸. Aussi, lorsque le christianisme soutient quøl faut aimer ses ennemis, il ne søagit pas døeux tous, rappelle Carl Schmitt. Cæst lænnemi inimicus, ennemi personnel, qui doit être aimé et non lænnemi hostis, cæst-à-dire lænnemi politique²⁹.

Au terme de sa critique, Freund conçoit quøl est vain døespérer la fin de løinimité politique ; parce que celle-ci est inséparable de la coexistence des États ou des groupements politiques. « La conflictualité est inhérente, consubstantielle à toute société, au même titre que la violence ou la bienveillance »³⁰, et du fait de la diversité des États, il existera toujours des ennemis politiques. De là, « il est vain de prononcer løabrogation de løennemi tant quøil subsiste plusieurs États indépendants »³¹, observe-t-il.

Vouloir, à tout prix, nier lænnemi, cæst faire de lui un être infâme contre lequel tout serait permis. Freund qualifie cette attitude de cynisme par opposition à loattitude qui admet lænnemi politique:

Le véritable cynisme se cache derrière la plupart des idéologies qui prétendent construire une société sans ennemi, car, par un curieux retour des choses, elles finissent par caricaturer le concept dænnemi et par dégrader la personne en un criminel contre lequel il est permis doutiliser noimporte quel moyen³².

La négation de lænnemi entraine toujours son annihilation au cours de la guerre ; ce qui est de loin løbjectif de cette dernière. En effet, selon Freund, « du point de vue politique, la fin de la guerre nœst pas la disparition collective par extermination physique de lænnemi, mais la ruine de sa puissance »³³. En fait, la guerre, à ses yeux, « perdrait toute signification si elle réduisait à néant løbjet de la conquête ou si elle considérait løadversaire comme un être à exterminer après la victoire, donc après la guerre »³⁴.

En outre, pour Freund, « la non-reconnaissance de lænnemi implique généralement løntention terroriste, parce que la terreur cherche des justifications ailleurs que dans la

²⁸ FREUND, Julien, *LøEssence du politique*, Paris, Dalloz, 2004, p. 486.

²⁹ SCHMITT, Carl, La notion de politique Théorie du partisan, trad. Marie-Louise Steinhauser, Paris, Flammarion, 1992, p. 67.

³⁰ FREUND, Julien, *Sociologie du conflit*, Paris, PUF, 1983, p. 23.

³¹ FREUND, Julien, *LøEssence du politique*, Paris, Dalloz, 2004, p. 489.

³² Idem, p. 492.

³³ Idem, p. 498.

³⁴ Ibidem.



puissance politique, à savoir dans une fin qui la transcenderait »³⁵. Et cœst ce qui fait dire à Pierre-André Taguieff que « la diabolisation de lænnemi est le prix à payer par ceux qui méconnaissent løpposition ami-ennemi. Døoù les guerres døextermination qui, visant des ennemis réduits à des incarnations du diable, sont conduites au nom de fins sublimes (paix perpétuelle, fraternité universelle, etc.) » ³⁶. Freund est nostalgique du *Jus publicum* europeaum, le droit des gens de Europe qui déterminait autrefois les inimitiés en période de guerre. Comme le rappelle si bien André Glucksmann, « l'état de guerre, dans l'Europe classique, différenciait ami, ennemi et neutres, les non mobilisés et, par principe, les non mobilisables: femmes, enfants, vieillards, handicapés »³⁷. Cette distinction avait pour avantage døidentifier clairement lænnemi politique et de le distinguer des autres personnes.

En définitive, nier lænnemi næst dæucun secours quand ce dernier manifeste son hostilité. Il faut lui faire face; sinon, il emportera la collectivité dans son irritation. Les dirigeants africains, à løinstar de ceux des autres continents, gagneraient à reconnaître leurs ennemis politiques et à les traiter comme tels. Cela évitera au continent les affres des conflits à relent de terreurs inutiles.

Au terme de cette analyse, gardons en mémoire quœu-delà de tout leargumentaire tendant à la négation de lænnemi politique, ce dernier reste une composante immuable de løactivité politique. Il ne sert à rien de le nier, à moins døêtre mu par un désir vengeur et terroriste dønnihilation de lønnemi vaincu. Les théories qui le font sont obligées, quand elles se retrouvent face à loaction, de le reconnaître malgré elles. Loennemi est une réalité immuable. Døoù son importance, aux yeux de Freund, pour la politique.

3. La nécessité de løennemi pour løactivité politique

La nécessité de lænnemi pour la politique, ne fait aucun doute dans læntendement de Freund. Il admet volontiers quøil nøy a « point de politique sans ennemi réel ou virtuel »³⁸. Cœst lænnemi qui donne sens à la politique au sein des collectivités humaines ; son absence signifierait la fin de cette activité. Comment Freund explique-t-il cet état de fait qui, au premier abord, peut choquer les plus sensibles?

³⁵ FREUND, Julien, *LøEssence du politique*, Paris, Dalloz, 2004, p. 499.

³⁶ TAGUIEFF, Pierre-André, *Julien Freund. Au cò ur du politique*, Paris, La Table Ronde, 2008, p. 54.

GLUCKSMANN, guerre André, « Les conflit døaprès froide » in http://www.institutstrategie.fr/strat72_Glucksmann%20(original)tdm.html, consulté le 21 mars 2015.

³⁸ FREUND, Julien, op. cit., p. 1.



Løennemi est, selon Freund, une composante du présupposé ami-ennemi, løun des trois présupposés qui conditionnent la politique. Dans la pensée politique de Freund, en effet, la vie humaine est régie par des essences, cœst-à-dire, des activités typiquement humaines communes indistinctement aux sociétés humaines. Il søagit de « la politique, løconomie, la morale, la religion, la science et løart »³⁹. Chacune de ces essences se caractérise par un ensemble de présupposés qui la conditionne et lui donne sens. La politique, par exemple, est régie par les relations commandement et obéissance, privé et public, et ami et ennemi.

La spécificité de ces présupposés, cœst quœls conditionnent læxistence des essences auxquelles ils sont rattachés. Sans eux, ces essences perdent tout fondement et søannihilent. Dans cette perspective, lænnemi, en tant que composante du présupposé ami-ennemi, le troisième présupposé du politique, conditionne ipso facto la politique. Døoù løaffirmation de Freund : « Il nøy a de politique que là où il y a un ennemi réel ou virtuel » 40.

Si le présupposé de løami et de lænnemi conditionne la politique de manière générale, spécifiquement, il commande « la politique extérieure » ⁴¹ des collectivités. Autrement dit, ce présupposé est au cò ur des relations diplomatiques, des alliances et de la paix tant extérieure quøintérieure. Et on ne saurait, selon Freund, objectivement nier løaction de løennemi dans ces relations : les relations diplomatiques opposent des ennemis virtuels, les alliances sont nouées à læncontre dænnemis communs, et la paix sans ennemis est quasi-impossible. Analysons ces éléments en détail.

Freund définit la diplomatie comme « la voie ou règle qui essaie de régler les différends par des négociations, en général sur la base døun compromis »⁴². Si løidée døentente par compromis est noble, elle nœxempte pas pour autant la diplomatie de løinimitié politique. Cette dernière y est présente mais sous forme virtuelle. Les ennemis ont seulement opté pour la négociation, une solution non-militaire de règlement de leurs différends.

La négociation elle-même nœst pas dépourvue døppressions. Cæst un moyen commode de imposer son point de vue, une autre manière de acquérir la victoire par des moyens non-militaires, une alternative à la guerre dans laquelle « pour nœtre pas manifeste la violence est souvent présente clandestinement sous la forme de pressions, de menaces et de

³⁹ FREUND, Julien, *LoEssence du politique*, Paris, Dalloz, 2004, p. 5.

⁴⁰ Idem, p. 448.

⁴¹ Idem, p. 94.

⁴² FREUND, Julien, *Quœst-ce que la politique*?, Paris, Seuil, 1965, p. 43.

Premier semestre 2015



peur savamment entretenue »⁴³. Et cela, Freund løa bien cerné, lorsquøil affirme que « la diplomatie et la négociation ont toujours été des moyens politiques de régler les différends politiques, voire même døaccroître la puissance døune unité politique »⁴⁴.

En un mot, la négociation et la diplomatie ne font pas disparaître løinimitié politique, tout au plus, elles ne peuvent que løatténuer. Néanmoins, pense Freund, si la négociation est bien menée, elle peut aboutir à des alliances nouées en vue de contrer de potentiels ennemis communs aux collectivités alliées.

Løalliance, admet Freund, est « la forme politiquement la plus typique ainsi que la plus courante et la plus significative de løamitié entre les collectivités politiques »⁴⁵. Mais cette amitié étant rarement désintéressée, elle est plus, pour Freund,

une relation contractuelle, généralement consignée dans un pacte exprès, par laquelle deux ou plusieurs unités souveraines sængagent réciproquement à se prêter assistance en vue døaugmenter leur puissance respective et collective contre un ennemi commun et le combattre éventuellement ensemble en cas de guerre⁴⁶.

Løalliance répond alors à la finalité de combler une faiblesse militaire ⁴⁷. Les États ne søunissant pas pour le plaisir de le faire, mais par intérêt. Et cet intérêt, cøest døabord la sécurité mutuelle face à un puissant agresseur. Cela est bien connu, løunion fait la force. « Deux pays ne font pas alliance pour la joie døêtre amis, mais pour être plus puissants ou pour se défendre et se protéger contre un ennemi commun » ⁴⁸, rappelle à bon escient Freund.

La crainte de løennemi est donc le moteur qui pousse aux alliances. Mais si la nécessité de se protéger contre løennemi est impérieuse, cela ne doit pas pousser les collectivités à la négation de ce dernier, car il joue un rôle essentiel en ce qui concerne løinstauration de la paix. Freund lui attribue une telle importance si bien que, pour lui, « nier løennemi, cøest nier la paix »⁴⁹.

Løillustration la plus manifeste de la négation de løennemi au XX^e siècle a eu lieu, selon Freund, lors de la signature du Traité de Versailles mettant fin à la première guerre

⁴³ FREUND, Julien, *Quoest-ce que la politique* ?, Paris, Seuil, 1965, p. 43.

⁴⁴ FREUND, Julien, *LøEssence du politique*, Paris, Dalloz, 2004, p. 503.

⁴⁵ Idem, p. 464.

⁴⁶ Idem, p. 465.

⁴⁷ Løalliance a aussi une autre finalité chez Freund, celle døassurer la sécurité des expatriés døune collectivité. Mais nous nøabonderons pas dans ce sens au risque de nous éloigner de notre sujet.

⁴⁸ FREUND, Julien, *LøEssence du politique*, Paris, Dalloz, 2004, p. 469.

⁴⁹ Idem, p. 493.



mondiale. LøAllemagne vaincue, sous løimpulsion des États-Unis, perdit son statut døennemi politique, dønterlocuteur, pour celui de coupable. Le corollaire de cette négation allait mettre en péril la paix mondiale en donnant lieu, deux décennies plus tard, à la deuxième guerre mondiale. Freund traduit cette idée ainsi:

Le Traité de Versailles a rompu avec la tradition diplomatique normale et seule politiquement logique, en refusant de négocier avec le vaincu et en lui imposant purement et simplement les conditions du vainqueur. Lænnemi était nié puisquøil perdait sa qualité døinterlocuteur politique pour devenir un coupable du point de vue doune idéologie morale. Du même coup le traité de paix perdait toute signification, et la paix elle-même, puisquœlle nœétait plus une convention ou contrat entre le vainqueur et le vaincu, mais prenait løallure døune condamnation prononcée par le procureur⁵⁰.

Freund à la ferme certitude que « la non-reconnaissance de løennemi est un obstacle à la paix »⁵¹ qui « sgétablit entre des États dans lginimitié »⁵². La paix « suppose deux camps hostiles »⁵³, puisquœlle résulte de la décision et de la volonté des parties en conflit mais surtout de leur aptitude à respecter les points donné leur avanteur auxquels elles ont donné leur assentiment. Aussi, « pour faire la paix, la seule volonté don seul ne suffit pas, mais il faut la bonne volonté des deux parties opposées »54. Ce qui explique que, pour Freund, « la paix est lutte »55, elle naît de løaccord entre des ennemis politiques.

Cette nécessité de lænnemi politique que Freund soutient, næst pas sans intérêt pour les États africains. Mais que peut en tirer løAfrique? La question est loin døêtre fortuite. Savoir que lænnemi est une nécessité de løactivité politique peut amener les dirigeants africains à mieux orienter leur diplomatie, à être efficients dans le choix des alliances quøils contractent mais surtout à parvenir, dans les pays soumis aux troubles politiques incessants, à une paix solide. Car, lænnemi, quail soit intérieur ou extérieur, est reconnu et traité à sa juste valeur.

En définitive, lænnemi politique joue un rôle incontournable dans læctivité politique. Il est au cò ur de la diplomatie des États, il incite aux alliances et est un acteur déterminant pour løinstauration de la paix au sein des collectivités. Sa négation nœst dœucune utilité. Tôt

⁵⁰ FREUND, Julien, *LøEssence du politique*, Paris, Dalloz, 2004, p. 494.

⁵¹ Idem, p. 496.

⁵² Idem, p. 632.

⁵³ Idem, p. 622. ⁵⁴ Idem, p. 623.

⁵⁵ Idem, p. 622.



ou tard, il faudra entrer en relation avec lui. Il est ainsi, pour Freund, un acteur insurmontable de la politique.

Conclusion

Løennemi politique, pour Freund, ce nøest ni la personne quøon déteste le plus, ni celle qui nous a en horreur, ni le brigand qui en veut à notre intégrité. Cœst loautre, loindividu appartenant à la collectivité avec laquelle notre collectivité est en conflit. Il ne sert à rien døavoir une attitude négationniste envers lui, à moins døêtre mu par le désir vengeur et terroriste de sa complète annihilation. Lænnemi politique reste une composante immuable de løactivité politique. Son rôle est vital pour cette activité. Il lui donne sens, détermine les alliances, la diplomatie des collectivités, et est løinterlocuteur avec lequel la paix se conclut.

De ce fait, toute collectivité gagnerait à tenir compte du caractère incontournable de lønnemi en ce qui concerne løactivité politique. Il y va de son intégrité et de de sa survie.

Bibliographie

FREUND, Julien, *Quøest-ce que la politique*?, Paris, Seuil, 1965.

FREUND, Julien, Sociologie du conflit, Paris, PUF, 1983.

FREUND, Julien, LøEssence du politique, Paris, Dalloz, 2004.

GLUCKSMANN, André, «Les conflit doaprès guerre froide» in http://www.institutstrategie.fr/strat72_Glucksmann%20(original)tdm.html, consulté le 21 mars 2015.

LA TOUANNE, Sébastien De, Julien Freund, penseur « machiavélien » du politique, Paris, LøHarmattan, 2004.

LEIBNIZ, Gottfried Wilhelm, Principe de la Nature et de la Grâce Monadologie et autres textes 1703-1716, Paris, Garnier-Flammarion, 1996.

PLATON, Lysis in PLATON: ñ uvres complètes, trad. Luc Brisson, Paris, Flammarion, 2008.

ROUSSEAU, Jean-Jacques, Du contrat social, Paris, GF, 1966.

SPINOZA, Baruch, Traité des autorités théologique et politique in ñ uvres complètes, trad. Rolland Caillois, Madeleine Francès, Robert Misrahi, Paris, Gallimard, 1954.

SCHMITT, Carl, La notion de politique Théorie du partisan, trad. Marie-Louise Steinhauser, Paris, Flammarion, 1992.

TAGUIEFF, Pierre-André, Julien Freund. Au còur du politique, Paris, La Table Ronde, 2008.